

Réf: Dossier N° 155290

Avis de constitution

**SOCIETE « METRO AFRICA XPRESS COTE D'IVOIRE » en abrégé «
MAX COTE D'IVOIRE »**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN- COCODY-ANGRE 7e TRANCHE, RUE
L155, 01 BP 1945 ABIDJAN 01, LOT 2932, ILOT 241., Lot 2932, Ilot 241**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
24/10/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES LANDRY , NOTAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 28/10/ 2022, il a été constitué une SAS U aux
SOCIETE « METRO AFRICA XPRESS COTE D'IVOIRE » en abrégé «
MAX COTE D'IVOIRE »**

**La réalisation d'opérations de transport urbain, l'abonnement de
véhicules commerciaux, la technologie de la mobilité, la vente et la
location de véhicules, la mise en relation des concessionnaires
automobiles et des utilisateurs finaux sur sa plateforme pour un
processus transactionnel.**

**Et, plus généralement, toutes opérations et activités commerciales,
financières ou industrielles mobilières ou immobilières de quelque
nature que ce soit pouvant se rattacher directement ou indirectement
à l'objet ci-dessus notamment par voie de création de Sociétés
nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achats de titres ou droits
sociaux, fusion ou association en participation ou autre.**

**Tout ceci directement ou indirectement pour son propre compte ou
pour le compte de tiers, soit seul ou avec des tiers, par voie de
fusion, d'association, de location ou de gestion de tous biens ou
droits ou autrement.**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN- COCODY-ANGRE 7e TRANCHE, RUE
L155, 01 BP 1945 ABIDJAN 01, LOT 2932, ILOT 241., Lot 2932, Ilot 241
M BAMIDURO ADETAYO OPEYEMI (PRÉSIDENT)**

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00098 du 07/11/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°60035/GTCA/RC/2022 du 07/11/2022

